

***Nouvelles des Églises adventistes***

- 2 Collonges-sous-Salève, France - « D'éternité en internité »  
ou comment les nouvelles technologies modifient  
notre approche de la foi
- 2 Collonges-sous-Salève, France - Deux séminaires sur les  
relations entre chrétiens, musulmans et juifs
- 2 Paris, France - Voyage d'une Bible
- 3 Kingston, Jamaïque - Le nouveau gouverneur général de  
la Jamaïque est un responsable de l'Église adventiste

***Fédération protestante de France***

- 3 Paris, France - Le dynamisme de la FPF : conséquence de  
son attachement aux sources du christianisme

***Œcuménisme***

- 4 Paris, France - Le métissage est-il le défi du 21<sup>e</sup> siècle  
pour nos sociétés ?
- 4 Moscou, Russie - Le métropolite Kirill élu à la tête  
du Patriarcat de Moscou

***Sociologie des religions***

- 5 Londres, Angleterre - Campagne publicitaire sur les bus  
en faveur de l'athéisme
- 6 Madrid, Espagne - Réaction des évêques sur l'offensive athée  
dans les espaces publics
- 6 Oxford, Ohio, USA - Une université se penche sur l'impact de  
la religion concernant les droits de la personne
- 7 Miami, USA - La religion favorise le self-control et la réussite

***Liberté religieuse***

- 7 Paris, France - « Religions et puissances publiques en  
France »

**Service de presse adventiste**

(Service de communication adventiste  
francophone)

BP 100  
30, avenue Emile-Zola  
77193 Dammarie-lès-Lys Cedex, France

**Rédaction :**

Tél. : 01 64 79 87 00  
Fax : 01 64 79 87 19  
E-Mail : communications.ufb@adventiste.org

Les communiqués peuvent être reproduits avec  
mention de la source : BIA

**Site web**

[www.adventiste.org](http://www.adventiste.org)

**Directeur de publication**

Jean-Paul BARQUON

**Rédaction**

Jean-Paul BARQUON

**Correspondants**

Philippe AUROUZE  
Jean-Jack CHAFOGRACK  
Dominik FRIKART  
Michel MAYEUR

**Secrétariat administration**

Suzie SAUVAGNAT

## Nouvelles des Églises adventistes

(Campus adventiste/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Collonges-sous-Salève, France - « D'éternité en internité » ou comment les nouvelles technologies modifient notre approche de la foi**

Le jeudi 5 février 2009 à 19h45, à l'amphithéâtre de la faculté adventiste de théologie située à Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie), se tiendra une conférence exceptionnelle sur le thème : « *D'éternité en internité, ou comment les nouvelles technologies modifient notre approche de la foi.* »

Trois orateurs interviendront dans cette conférence-débat. Pierre Lagarde, informaticien chez Microsoft, Henri Bachet, ancien collaborateur de la ligue pour la lecture de la Bible en Suisse et au Pérou, co-fondateur et animateur de *Logoscom* - il développe une recherche dans les nouveaux moyens de transmission de la Bible sur support audio et vidéo -, et Gabriel Monet, professeur de théologie pratique et expert dans l'approche de la foi en phase avec la culture postmoderne.

La conférence sera retransmise en direct sur <http://tinyurl.com/live-eternite-internite> grâce au logiciel « Live Meeting ». Vous pourrez non seulement voir et entendre la conférence grâce à une caméra à 360 degrés mais aussi interagir pendant le débat. Il suffit pour cela de vous connecter au site indiqué et de télécharger gratuitement « Office Live Meeting » ou « Office Live Meeting Web Access ».

(UFB/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Collonges-sous-Salève, France – Deux séminaires sur les relations entre chrétiens, musulmans et juifs**

Du 20 au 22 février se tiendra sur le Campus adventiste du Salève, en Haute-Savoie, deux séminaires de formation destinés aux membres des Églises adventistes, aux étudiants et à toute personne favorable aux relations entre chrétiens, musulmans et juifs.

Le premier séminaire concerne les relations entre adventistes et musulmans. En effet, la France est le pays d'Europe où vit le plus grand

nombre de musulmans. L'une des valeurs essentielles des musulmans est la communauté. Comment comprendre cette valeur ? Comment la voir positivement comme une occasion de combler le fossé ?

Les intervenants seront Velda Cox, du Centre mondial pour les relations entre adventistes et musulmans ; Abdelfattah Assairh et Ahmed Bendjeriou, deux pasteurs adventistes spécialisés dans les relations avec les musulmans.

Aux mêmes dates et sur le même lieu se tiendra un deuxième séminaire sur les relations avec les juifs : « *Pessah et Kippur : obstacles ou passerelles entre adventistes et juifs ?* ».

Jacques Doukhan, professeur d'hébreu et d'Ancien Testament à l'université adventiste Andrews, aux États-Unis, assurera cette formation. Il est l'auteur de différents ouvrages spécialisés sur le judaïsme.

(UFA/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Paris, France – Voyage d'une Bible**

L'Église adventiste mondiale a récemment révélé que seulement 51 % de ses membres lisaient la Bible régulièrement.

Pour les aider à prendre conscience de l'importance de la Bible, de son étude et de son application quotidienne, le programme « *Follow the Bible* » (« Suivez la Bible ») a été imaginé. Il s'agit de faire voyager une Bible traduite en 66 langues (chaque livre des deux testaments est traduit dans une langue différente) : un parcours s'inspirant de celui de la flamme olympique. C'est un événement exceptionnel.

Partie de Manille, aux Philippines, lors du comité mondial de l'Église adventiste en octobre 2008, cette Bible voyagera à travers les six continents pour arriver en juillet 2010 à Atlanta, aux États-Unis, où se tiendra l'assemblée générale de l'Église adventiste mondiale.

Ce programme original vise un double effet : attirer l'attention des adventistes et des autres croyants sur la révélation biblique et leur redonner un nouvel élan en s'appuyant sur leur lecture de la Bible. Le périple de cette édition spéciale de la Bible peut être suivi sur le site internet [www.followthebiblesda.com](http://www.followthebiblesda.com).

« *Follow the Bible* » fera étape en région parisienne le vendredi 6 mars, à l'église adventiste de Pierrefitte-sur-Seine (1 rue Jules Chatenay), où aura lieu une rencontre à 19h30. Puis le samedi 7 mars, à 10h30 à l'église adventiste de Neuilly-sur-Seine (81 Bd Bineau), avec le concours des responsables chrétiens et juifs de la ville. L'après-midi, un programme spécial sera organisé à l'église de Paris-Sud (130 Bd de L'Hôpital, Paris 13<sup>e</sup>), avec les représentants de l'Alliance biblique française (ABF), du service biblique de la Fédération protestante de France (FPF), du service biblique « Évangile et vie » et des Groupes bibliques universitaires (GBU). Le même jour à 19h30, la Bible sera l'occasion d'un rassemblement de jeunes dans les locaux de l'église d'Évry (2, allée du Père Duchesne).

(ENI/ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Kingston, Jamaïque – Le nouveau gouverneur général de la Jamaïque est un responsable de l'Église adventiste**

Le Premier ministre jamaïcain, Bruce Golding, a annoncé au Parlement national que Patrick Linton Allen, président de l'Union antillaise des adventistes, succèdera à Sir Kenneth Hall en tant que sixième gouverneur général de la Jamaïque. Les autorités gouvernementales ont indiqué que Kenneth Hall, 68 ans, prendra sa retraite le 26 février pour des raisons de santé.

Patrick Linton Allen, 58 ans, devra quitter ses postes actifs au sein de l'Église adventiste. Il prendra ses fonctions fin février. Le gouverneur général est nommé par la reine Elisabeth II du Royaume-Uni, qui est officiellement chef de l'État de la Jamaïque, une ancienne colonie britannique.

Patrick Linton Allen sera le représentant direct de la reine en Jamaïque lors de cérémonies officielles, comme l'ouverture du Parlement et la remise de distinctions de l'État. Bien que le gouverneur général n'ait officiellement aucun parti pris politique, la Constitution jamaïcaine lui permet de nommer et de superviser des fonctionnaires.

Selon Patrick Linton Allen, le fait qu'il soit adventiste sera l'un des fondements de son nouveau rôle. « *Chaque décision que je prendrai sera empreinte de justice, d'équité et de compassion* », a-t-il affirmé.

Le nouveau gouverneur général compte concentrer son attention sur la justice réparatrice en travaillant avec le système judiciaire de la Jamaïque pour jouer un rôle de médiateur entre les auteurs de crimes et leurs victimes. Patrick Linton Allen a expliqué qu'il partageait l'engagement de son Église envers la justice sociale et qu'il utiliserait son influence pour mettre l'accent sur les droits de la personne et l'implication des communautés.

Patrick Linton Allen est enseignant de formation, diplômé de l'école de formation des enseignants de Moneague, en Jamaïque. Il a, par la suite, obtenu trois diplômes, notamment un doctorat en administration de l'éducation de l'université adventiste Andrews, aux États-Unis. Au cours de sa carrière d'enseignant, débutée en 1972, il a été professeur auxiliaire à l'université du nord des Caraïbes (NCU), une institution de l'Église adventiste autrefois connue sous le nom d'université des Antilles.

Le président de la NCU, Herbert Thompson, a déclaré au journal *Jamaican Gleaner* qu'il s'attendait à ce que Patrick Linton Allen apporte une « nouvelle vision morale » à la Jamaïque.

## Fédération protestante de France

(FPF/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Paris, France – Le dynamisme de la FPF : conséquence de son attachement aux sources du christianisme**

En rassemblant 23 Églises, Unions d'Églises ou Unions de Fédérations, 81 associations représentant 500 institutions, œuvres et mouvements, il est normal que depuis son origine en octobre 1905, la Fédération protestante de France (FPF) s'intéresse fortement à la Bible.

Le service biblique de la FPF assure un travail d'animation et de formation bibliques destiné à un large public. Il met en œuvre une pédagogie qui favorise une lecture informée et respectueuse des textes bibliques, tout en encourageant le débat autour de ces textes. Cette pédagogie est au service de sa vie fédérative et de tout public.

Ce service propose des rencontres bibliques. Par exemple, le 4 avril 2009 de 9h30 à 17h30, une étude biblique active et animée autour du chapitre 4 du récit de la Genèse : « *Le Seigneur dit à Caïn : Où est ton frère Abel ? Je ne sais. Suis-je le gardien de mon frère ?* ».

Lieu : FPF, 47 rue de Clichy, 75009 Paris.

Animation : Sophie Schlumberger, responsable du service biblique de la FPF.

Site : [http://www.animationbiblique.org/services/rencontres\\_bibliques](http://www.animationbiblique.org/services/rencontres_bibliques).

Renseignements et inscriptions : Sophie Schlumberger, [spf-ible@federationprotestante.org](mailto:spf-ible@federationprotestante.org).

Tél. : 01 44 53 47 10.

## Œcuménisme

(BIP/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Paris, France – Le métissage est-il le défi du 21<sup>e</sup> siècle pour nos sociétés ?**

L'association *Chrétiens en Forum* propose deux jours de forum, les 14 et 15 mars 2009, pour débattre de la diversité culturelle et sociale française. Ce forum se déroulera à l'Espace Robespierre d'Ivry sur Seine. Il est organisé en partenariat avec la mairie d'Ivry, le journal *La Vie* et l'association des *Amis de La Vie*, la Mission de France, Le CERAS, *Réforme*, et encore d'autres associations.

Ce 12<sup>e</sup> forum propose 3 conférences, 9 ateliers, une table ronde, du théâtre participatif et des virgules musicales, qui seront autant de moyens d'expression pour mieux approcher une société métissée. Le métissage est un nouveau défi pour nos sociétés qui le vivent déjà au quotidien. Pour dépasser les chocs identitaires que nous pouvons connaître et donner aux citoyens les moyens de construire une société basée sur l'égalité des chances, il est important de proposer des espaces de rencontres et de débats pour échanger sur les différentes cultures qui composent la société.

Hamid Salmi, ethnopsychiatre, Gaston Kelman, écrivain camerounais et Joseph Maila, directeur du Centre de recherche sur la paix donneront leur témoignage « d'identité métissée ». D'autres intervenants, comme le pasteur Claude Baty, président de la

FPF, Marie-Thérèse Boisseau, vice-présidente de La Halde, Jeannette Bougrab, maître des requêtes au Conseil d'État, Jean-Pierre Denis, directeur de *La Vie*, Saida Montavon, du Groupe des Foyers islamo-chrétiens, Monseigneur Michel Santier, évêque de Créteil, Anne-Marie Vaillé, de l'Éducation nationale, participeront aux différents ateliers et à la table ronde.

L'association *Chrétiens en Forum* est l'héritière de l'*Union des Œuvres Catholiques de France* (U.O.C.F), créée en 1858. Depuis septembre 2008, Denis Viénot, ancien président de *Caritas internationalis*, en est devenu le nouveau président.

Depuis 1984, l'association a pour but de proposer des rencontres et des lieux de débat. Elle pense que les chrétiens ont une place à tenir et des convictions à partager avec le monde sur les grandes questions qui se posent à notre société.

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Moscou, Russie - Le métropolite Kirill élu à la tête du Patriarcat de Moscou**

Le métropolite Kirill a été élu par une victoire écrasante à la tête du Patriarcat de Moscou de l'Église orthodoxe russe. Il occupait déjà par intérim la fonction laissée vacante par le patriarche Alexis II, décédé en décembre 2008. Plus de 702 membres du clergé, moines et laïcs orthodoxes de 64 pays, participaient à l'élection.

« *J'accepte et je remercie le conseil de l'Église locale de m'avoir élu patriarche de Moscou et de toute la Russie* », a déclaré Kirill après l'annonce des résultats. Son élection a été saluée par les responsables d'organisations œcuméniques à Genève.

Le secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises (COE), le pasteur Samuel Kobia, a déclaré dans un communiqué du 28 janvier : « *Nous saluons le responsable d'Église qui a joué un rôle important en matière de dialogue interreligieux et de relations internationales et nous prions pour que le patriarche de l'Église orthodoxe russe continue à parler au monde ouvertement et courageusement, franchement et avec compassion.* » Le secrétaire général de la Conférence des Églises européennes, l'archidiacre Colin Williams (KEK), espère que

l'élection de Kirill permettra un retour de l'Église russe au sein de la KEK, après qu'elle ait suspendu sa participation en 2008. L'Église orthodoxe russe avait annoncé, en octobre 2008, son retrait de la KEK, en raison d'un différend portant sur l'admission de l'Église orthodoxe estonienne liée au Patriarcat œcuménique.

« À la Conférence des Églises européennes, nous avons eu, ces dernières années, de bonnes raisons d'être reconnaissants envers votre propre engagement sur la route de l'œcuménisme », a déclaré l'archidiacre Williams. « Nous avons hâte de poursuivre notre voyage sur cette route avec vous. Nous sommes disposés à travailler avec vous afin de garantir une participation totale de l'Église orthodoxe russe dans la vie de la KEK, surtout avant et pendant la 13<sup>e</sup> assemblée de la KEK à Lyon en juillet prochain. »

Kirill 1<sup>er</sup> sera installé le 2 février en tant que successeur du patriarche Alexis II. Celui-ci fut l'artisan du renouveau de l'Église après la chute du communisme et plusieurs décennies d'athéisme institutionnalisé pendant la période soviétique. Fils de prêtre, Kirill est né à Leningrad, aujourd'hui Saint-Petersbourg. Il a dirigé pendant près de vingt ans le département des relations extérieures de la plus grande Église orthodoxe au monde. De nombreux observateurs pensent que les relations de Kirill avec les autorités russes seront cruciales. Sa relation avec l'Église catholique romaine revêtira également une importance particulière. Kirill avait rencontré le pape Benoît XVI en décembre 2007.

## Sociologie des religions

(ENI/ProtestInfo/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Londres, Angleterre - Campagne publicitaire sur les bus en faveur de l'athéisme**

Les principales Églises chrétiennes de Grande-Bretagne ont affirmé que la campagne de promotion de l'athéisme que l'on voit sur les bus du pays pendant un mois finira par produire l'effet contraire recherché par son auteur. Le professeur Richard Dawkins, spécialiste en biologie de l'évolution à l'université d'Oxford,

avait lancé, début janvier, le slogan « *Il n'y a probablement pas de Dieu - alors cessez de vous en faire et profitez de la vie* », affiché sur un bus. Cette campagne d'affichage était une réaction aux slogans agressifs de certaines Églises de type évangélique agressant les passants sur l'enfer et le péché.

Le livre de Richard Dawkins « *Pour en finir avec Dieu* », traduit en français et publié aux éditions Robert Laffont, est un véritable best-seller, traduit en 31 langues et vendu à plus de 2 millions d'exemplaires.

D'autres campagnes doivent suivre dans les métros, où seront cités de célèbres sceptiques de la religion tels le scientifique Albert Einstein ou l'actrice Katharine Hepburn. L'auteur de comédies Ariane Sherine a déclaré aux médias que c'est elle qui avait conçu la campagne athée sur les bus, qui a été financée par de petits dons du public et mise en œuvre par la *British Humanist Association* (société humaniste britannique). Elle a précisé qu'elle avait accepté de le faire en partie en signe de protestation contre une publicité religieuse qu'elle avait vue sur un bus, qui invitait le public à se rendre sur un site web qui menaçait des « tourments de l'enfer » quiconque rejetait Dieu.

De nombreuses Églises ont affirmé qu'elles souhaitent encourager le débat autour de l'opinion exprimée sur les affiches. « *Je pense qu'il devrait y avoir plus de débats entre les athées, les agnostiques et les croyants* », a déclaré le père Stephen Wang, porte-parole de la Conférence épiscopale d'Angleterre et du Pays de Galles.

Un porte-parole de l'Église anglicane d'Angleterre a déclaré que celle-ci défendait le droit de tout groupe représentant une position religieuse ou philosophique à promouvoir ses opinions. Il a, par ailleurs, rappelé que la foi chrétienne ne dit pas qu'il faut se faire du souci et ne pas profiter de la vie. « *Notre foi nous permet de prendre du recul par rapport à cette vie. Dans ce pays, sept personnes sur dix se considèrent comme des chrétiens et connaissent la joie que la foi peut apporter.* »

La pasteure Jenny Ellis, de l'Église méthodiste, pense que « *cette campagne sera une bonne chose si, grâce à elle, les gens commencent à s'intéresser aux questions les plus profondes de la vie* ».

(Vatican/ESM/T-international/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

### **Madrid, Espagne – Réaction des évêques sur l'offensive athée dans les espaces publics.**

« Une publicité préjudiciable à la liberté religieuse, sur les autobus publics » : tel est le titre du communiqué de la Conférence épiscopale espagnole dans lequel les évêques montrent leur déception au sujet de la publicité apparue sur plusieurs autobus municipaux, affirmant que « Dieu n'existe probablement pas. Cesse de t'inquiéter et profite de la vie. »

« La liberté d'expression est un droit fondamental », affirment les évêques, par conséquent « tous peuvent l'exercer à travers des moyens licites. Cependant, les espaces publics utilisés par les citoyens ne doivent pas être utilisés pour diffuser des messages qui offensent les convictions religieuses de beaucoup d'entre eux. En agissant ainsi, on lèse le droit au libre exercice de la religion, qui doit être possible sans que personne ne se sente nécessairement sous-évalué ou attaqué ».

Les évêques considèrent, d'autre part, qu'« insinuer que Dieu est probablement une invention des croyants et affirmer qu'il ne les laisse pas vivre en paix ni profiter de la vie, est objectivement une insulte et une offense pour ceux qui croient. Les autorités compétentes devraient protéger le plein exercice du droit à la liberté religieuse. Les catholiques respecteront le droit de tous à s'exprimer et seront disposés à agir, tantôt avec sérénité et mansuétude devant les injures, tantôt avec force et audace dans l'amour et dans la défense de cette vérité : Dieu est amour. »

L'archevêque de Madrid, le cardinal Antonio M<sup>a</sup> Rouco Varela, a manifesté son désaccord et répond à cette offensive athée et laïciste contre Dieu dans une intervention du 25 janvier : « Nous ne pouvons pas ne pas montrer notre douleur suite à la propagande qui fausse l'image de Dieu en le présentant comme une invention probable des hommes et ne les laissant pas vivre en paix. Défigurer la vérité de Dieu, se moquer de son amour, signifie en réalité compromettre la cause de l'homme. L'utilisation d'espaces publics pour mal parler de Dieu représente un abus qui

conditionne injustement l'exercice de la liberté religieuse. »

C'est pourquoi l'archevêque lance un appel aux autorités compétentes « afin qu'elles protègent comme il se doit le droit des citoyens à ne pas être sous-évalués et attaqués dans leurs convictions de foi. Nous pouvons accepter avec sérieux et mansuétude ces blessures à notre foi, en demandant en même temps la force de contribuer sincèrement au bien commun par l'amour pour la vérité, exprimé dans son témoignage et dans la proclamation courageuse ».

### (ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France **Oxford, Ohio, USA - Une université se penche sur l'impact de la religion concernant les droits de la personne**

L'université de Californie à Santa Barbara va accueillir une série de colloques rassemblant des responsables d'organisations humanitaires et des spécialistes en études internationales, afin d'étudier le rôle de la religion sur les droits de la personne.

Le centre *Orfalea* des études mondiales et internationales de l'université mènera la recherche grâce à une subvention de 400 000 dollars, allouée par la Fondation Henry Luce.

Les colloques rassembleront des responsables d'organisations non gouvernementales et des spécialistes en affaires internationales enseignant dans des universités aux États-Unis et en Europe, pour une série d'ateliers, de conférences et de débats publics visant à identifier les vrais problèmes liés à la religion afin de les traiter.

« Puisque la religion joue un rôle crucial dans les affaires du monde, nous devons obligatoirement mieux comprendre à quel point elle aide et entrave à la fois les efforts humanitaires visant à construire une société civile mondiale », a déclaré Mark Juergensmeyer, directeur du centre *Orfalea* et expert international de la violence religieuse et de la résolution des conflits, qui sera à la tête de ce projet de trois ans. Professeur d'études internationales, de sociologie et d'études religieuses, Mark Juergensmeyer a déclaré que les conclusions des recherches seraient largement disponibles sur différents supports, notamment dans un livre intitulé « *Handbook on*

*Religion in Global Civil Society* » (Guide sur la religion dans la société civile mondiale).

L'université accueillera des colloques sur l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et de l'Est et l'Amérique latine, dans le but d'établir des partenariats avec des chercheurs et des ONG (organisations non gouvernementales) dans ces régions. Ce projet s'inscrit dans le cadre de « *l'initiative sur la religion et les affaires internationales* » de la Fondation Henry Luce, qui vise à mieux comprendre le rôle de la religion en tant que facteur critique dans les questions de politique internationale.

(ProtestInfo/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Miami, USA - La religion favorise le self-control et la réussite**

Selon une étude de l'université de Miami parue en janvier dans la revue scientifique *Psychological Bulletin*, la religion facilite l'exercice du self-control et la réalisation d'objectifs à long terme. Les auteurs de l'étude, deux professeurs de psychologie, cherchent à comprendre et à expliquer les liens entre la religiosité et le bien-être, les croyants paraissant mieux réussir leur vie que les non-croyants.

Leurs recherches les amènent à conclure que les personnes croyantes ont un meilleur contrôle d'elles-mêmes que celles qui ne croient pas, ceci grâce à leur style de vie. Une vie fondée sur des principes religieux offrirait aux croyants des standards définis pour gérer leurs comportements et leurs actions. La conscience d'un être supérieur qui les observe les inciterait à être fidèles à ces principes. Enfin, leurs buts étant considérés comme sacrés, les croyants mettraient plus d'énergie et d'efforts pour les accomplir. Le self-control des croyants servirait également des causes plus grandes et collectives, la religion étant à ce titre vue comme une force sociale. Les auteurs observent que cette même force sociale peut motiver d'un côté des actes de charité et de générosité, et d'un autre côté, des actes plus sombres, comme des suicides.

En ce début d'année 2009, les auteurs font remarquer que l'une des applications pratiques de cette étude est le fait que les croyants ont des ressources psychologiques plus performantes pour tenir leurs résolutions du Nouvel-An.

## Liberté religieuse

(Ministère de l'intérieur/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

**Paris, France – « Religions et puissances publiques en France »**

Lors du colloque « Religions et puissances publiques », organisé dans le cadre de la présidence française du conseil de l'Union européenne qui s'est tenu à Paris le 17 décembre 2008, Madame Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, a donné un message pertinent dont voici quelques extraits :

*(...) « Comme vous le savez, la place et le rôle de la foi au sein de la société constituent, en France, un enjeu de la plus haute importance au cœur de notre pacte républicain. La laïcité est une valeur cardinale de notre pays. Articulée autour de trois idées forces qui demeurent imbriquées par des liens indissolubles – la liberté de conscience, la liberté de pratiquer le culte de son choix ou celle de ne pas croire, et enfin l'égalité en droit de tous les citoyens –, la laïcité n'est pas le reniement ou le cantonnement des religions. Elle n'est pas une option spirituelle particulière mais la condition de l'existence même de toutes les options. De même, elle n'est pas et ne saurait être une entreprise de nivellement où tout se vaudrait, tout serait égal. Elle est la condition du respect des choix personnels les plus profonds dans une société ouverte où l'histoire et patrimoine ont pu être, en partie, forgés par les grandes traditions spirituelles ou religieuses. (...)*

*« C'est le sens de la pratique de la laïcité que les pouvoirs publics en France appellent de leurs vœux et qui figurait, bien que cela ne soit guère rappelé par les commentateurs, dans l'esprit de la loi du 9 décembre 1905.*

*« Avant d'être une loi de séparation, ainsi qu'elle est communément et aussi complaisamment présentée, la loi de 1905 est, avant tout, une loi de liberté.*

*« Son article 1<sup>er</sup> déclare ainsi que 'la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes, sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public'. Ce faisant, la*

*République reconnaît la pluralité religieuse de la société française et assure le respect, sous réserve de troubles éventuels à l'ordre public, de la constitution et de l'organisation propre des différentes religions. Si elle est naturellement une loi de séparation des Églises et de l'État, puisque son article 2 déclare que 'la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte', elle est aussi une loi qui permet d'assurer le libre exercice des cultes.*

*« Le respect du droit interne de chaque culte, les multiples possibilités offertes pour gérer le culte en France – à travers les associations cultuelles prévues par la loi de 1905 mais aussi toutes les autres formes d'associations – sont des signes tangibles du respect par les autorités publiques de la liberté d'exercice du culte. Le symbole même de l'alinéa 2 de l'article 2 de la loi de 1905 mérite, à cet égard, d'être souligné. En effet, établissant la synthèse et l'équilibre entre la liberté de conscience, le libre exercice des cultes et la séparation des Églises et de l'État, la loi de 1905 autorise le financement de services d'aumônerie permettant l'exercice de la liberté religieuse pour les personnes qui peuvent être empêchées du fait de la maladie, de contraintes scolaires ou universitaires, de leur engagement sous les drapeaux ou lorsqu'ils sont privés temporairement de liberté. Ce symbole très fort que je tiens à mettre en valeur renvoie directement aux textes fondateurs de notre République, telle la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, dont l'article 10 établissait le principe de la liberté individuelle de conscience et de religion.*

*« La pratique quotidienne de cette laïcité constitue une posture d'équilibre garantie par le contrôle du juge. Elle a permis, par exemple, de garantir la liberté de conscience des agents publics. A ainsi été posé le problème des fêtes religieuses qui ne figurent pas dans le calendrier des fêtes légales et chômées en France. Diverses circulaires ont pu régler la*

*question sans modifier le régime général des congés, mais en demandant aux chefs de service d'accorder 'aux agents qui désirent participer aux cérémonies célébrées à l'occasion des principales fêtes propres à leur confession, les autorisations d'absence nécessaires, dans la mesure toutefois où leur absence demeure compatible avec le fonctionnement normal du service'. La liberté d'expression de l'agent public, hors de son service, est entière ; en service, elle est limitée par le devoir de stricte neutralité découlant du caractère laïc et indépendant de l'État républicain. Le conseil d'État rappelait ainsi, dans un arrêt de 1948, que 'la laïcité de l'État commande aux agents publics une stricte neutralité, mais exclut à leur égard toute condamnation portée sur une doctrine et sur ceux qui la professent'. (...)*

*« Enfin, je souhaite rappeler la volonté forte des autorités françaises de se doter de mécanismes de discussion et de représentation des cultes. La création de l'instance de dialogue avec l'Église catholique en 2002, comme celle du Conseil français du culte musulman en 2003, les rencontres fréquentes et fécondes avec la Fédération protestante de France et l'Assemblée des évêques orthodoxes de France ou encore l'organisation de groupes de travail permettant d'explorer les voies et les moyens de la mise en œuvre du rapport du professeur Machelon relatif aux relations des cultes avec les pouvoirs publics, sont autant de signes d'une volonté 'd'une laïcité qui respecte, d'une laïcité qui rassemble, d'une laïcité qui dialogue', pour reprendre les termes du Président de la République.*

*« C'est le sens de la notion de 'laïcité positive' ou de 'dialogue' prônée par les autorités de l'État et le Président de la République et dont Sa Sainteté le Pape Benoît XVI a bien voulu souligner l'intérêt au cours de sa récente visite dans notre pays. (...)*

Commission paritaire  
Dépôt légal

1111 G 88583  
N° 79 – CAB – 019  
Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement  
d'un an

France 12 €  
Dom 13 €  
Tom 15 €  
CEE et Suisse 18 €  
Autres pays et abonnement en cours d'année :  
nous consulter.

Règlement

Au nom du « BIA »  
CCP – La Source 46 727 83 C